

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2016 - 2021 / N°16

Demande d'un crédit de construction complémentaire pour la réalisation des aménagements extérieurs du site scolaire du Martinet

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Arlette Devaud
 Florence Fries
 Jasmine Menamkat
 Valérie Schlup (Présidente)

MM. Michel Deruaz
 Christian Joly
 Giorgio Micello
 Olivier Paley (rapporteur)
 Thomas Rigolet

s'est penchée sur le Préavis municipal susmentionné et a invité la Municipale déléguée, Mme Monique Choulat Pugnale, le 25 septembre et le 21 novembre afin d'apporter des précisions et informations complémentaires.

Résumé des travaux de la Commission

La Commission a été «surprise» de devoir se pencher à nouveau sur cet objet malgré le 1^{er} crédit complémentaire et les crédits d'études déjà octroyés. Elle s'est efforcée à comprendre la chronologie et les raisons de ce 2^{ème} crédit complémentaire. Elle s'est également assurée que le montant demandé soit basé sur des factures finales et non des coûts probables.

La Commission a pu constater que les économies promises dans le 1^{er} crédit complémentaire ont été absorbées par le surcoût du gazon et les plus-values demandées par la Municipalité.

La Commission remercie la Municipalité d'avoir été transparente avec le Conseil sur ces coûts supplémentaires, mais regrette d'avoir été informée qu'après que ces dépenses aient été effectives et ainsi d'être mise devant les faits accomplis.

CONCLUSION

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande à la majorité (7 voix pour, 2 abstentions), Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

vu le préavis municipal 2016-2021 / N° 16 du 6 juin 2017,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Octroie à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 90'000.- pour la réalisation de divers travaux supplémentaires selon le point 1.
2. Autorise la Municipalité d'emprunter ce montant en francs suisses auprès d'un établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses et d'imputer cette somme au compte No. 5200.5030.8 « Réalisation des aménagements extérieurs du complexe du Martinet ».
3. Ce crédit supplémentaire vient s'ajouter au crédit octroyé par le préavis 2011-2016 /no 44 et le préavis 2011-2016 /No 82 dont les amortissements sont échelonnés sur une période de 15 ans ;

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 1^{er} décembre 2017

La Présidente

Valérie Schlup

Le Rapporteur

Olivier Paley